



## Au chevet de l'enfance en danger



Mon département  
plus solidaire en **XLtv**

Actualités en images  
Témoignages et débats  
Espace communautaire

PEUPLADES Photo: Fotolia

La WebTV des Landes sur  
**[www.landes.org](http://www.landes.org)**



Conseil  
Général  
des Landes

**« Je continuerai à m'élever contre une réforme, qui aura pour conséquence inévitable de réduire les politiques territoriales »**

Il n'est pas dans mes habitudes de commenter dans ces colonnes l'actualité politique nationale. Mais chacun comprendra que, s'agissant de la réforme des collectivités territoriales dont les grandes lignes ont été présentées le 20 octobre dernier par le Président de la République, je fais une exception.

Ce projet de loi, qui sera débattu au Parlement à la fin de l'année, s'attaque frontalement à la démocratie locale et va à l'encontre de la décentralisation mise en place dans notre pays par François Mitterrand et Gaston Defferre.

Pour le chef de l'Etat, le but est soi disant de simplifier le « mille feuille territorial », et de mettre un terme à l'enchevêtrement des compétences. Cette argumentation est mensongère.

Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner le « premier pilier » de la réforme, la création des 3000 conseillers territoriaux appelés à remplacer les 6 000 conseillers généraux et régionaux. Ces nouveaux élus siègeraient à la fois au Département et à la Région, afin, nous dit-on, de mieux articuler les actions des deux collectivités. En réalité, 90% des actions engagées par les départements et les régions relèvent de leur champ de compétences propres et ne se chevauchent pas. En revanche, avec cette réforme qui verra la disparition des cantons, les citoyens ne pourront plus se prononcer distinctement par leurs votes, sur un projet d'action départementale et un projet régional. C'est une régression démocratique majeure. En fait de clarification, la réforme introduit une double confusion : confusion du rôle des élus et confusion des missions des deux collectivités.

S'agissant des économies que la réduction du nombre d'élus engendrerait, il faut rester sérieux. Cette réforme ne touche que 1% des élus de notre pays. Le gain financier est estimé par le gouvernement à 70 millions d'euros, soit à peu près le montant des salaires versés au seul personnel de l'Elysée ! Sans compter que le projet de loi prévoit d'augmenter de 20% les indemnités des nouveaux élus. Un « détail » dont ne se vante pas le gouvernement dans le service après-vente de sa réforme.

En réalité, il faut chercher ailleurs les raisons de ce projet. Se demander par exemple à qui profitera le nouveau mode de scrutin à un seul tour qui désignera les conseillers territoriaux. Observer aussi que le nombre de conseillers par département, ainsi que le découpage des futures circonscriptions électorales seront décidés par le gouvernement et par lui seul, au moyen d'ordonnances et de décrets, sans véritable contrôle démocratique.

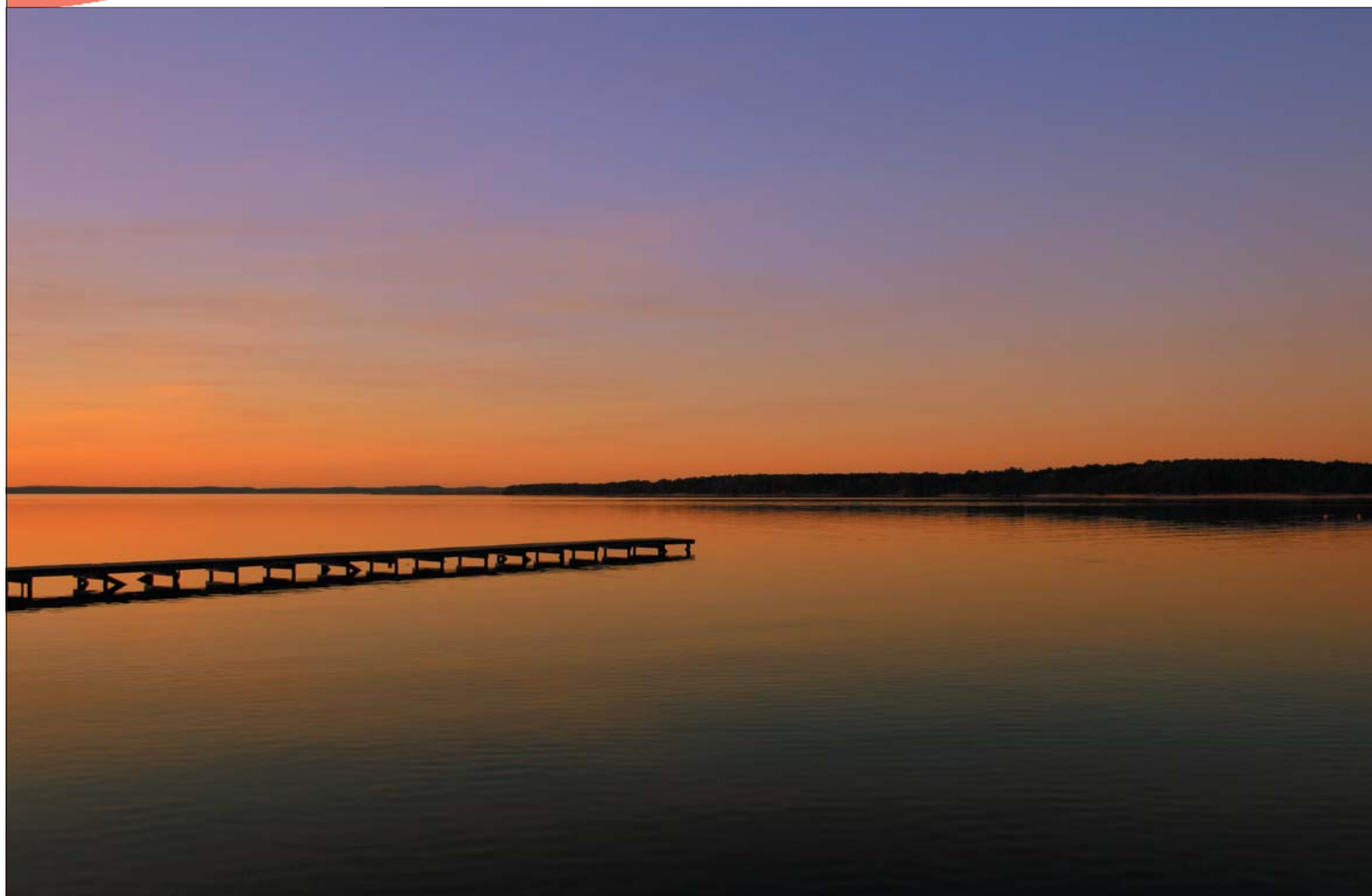


Conjuguée aux suppressions de la taxe professionnelle et de la clause de compétence générale, cette réforme n'a pas d'autres buts que d'affaiblir les départements et les régions au profit d'un pouvoir d'Etat omniprésent et omnipotent.

Les élus locaux ne sont pas dupes et encore moins « usés » comme le prétend le Président de la République. Personnellement, je continuerai à m'élever contre cette réforme, qui aura pour conséquence inévitable de réduire les politiques territoriales et de porter atteinte aux services publics de proximité et d'aide aux personnes.

**Henri Emmanuelli**

DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES



**Géraldine Allier**

Coucher de soleil sur le lac de Sanguinet

Photographes amateurs,  
si vous voulez que vos images  
soient publiées dans cette page,  
adrez-nous un fichier  
au format jpg par mail.

**landes.magazine@cg40.fr**

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur  
et pourra être accompagnée d'une légende  
de 150 signes au maximum. XLandes Magazine  
se réserve le choix de publier ou non  
les photos et celui de la date de parution.  
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



12

DOSSIER SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE



6

ATLANTISUD, CARREFOUR DU SURF



18

ENTRETIEN AVEC AVEC LE PSYCHIATRE XAVIER POMMEREAU



25

RENCONTRE AVEC LA BIOGRAPHE DE FRANCIS PLANTÉ

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

**Directeur de la publication**  
Henri Emmanuelli  
**Co-directeur de la publication**  
Joël Goyheneix  
**Comité de rédaction**  
Gabriel Bellocq, Guy Berges, Nicole Bippus, Robert Cabé, Isabelle Cailleton, Gilles Couture, Pierre Dufourcq, Xavier Fortinon, Joël Goyheneix, Dany Michel, Bernard Subsol, Alain Vidalies.  
**Rédaction en chef**  
Lionel Niedzwiecki  
**Rédaction**  
Catherine Acher, Florence Bord, Valérie Dechaut-Geneste, Catherine Dutournier  
**Photographies**  
Sébastien Zambon

**LANDES MAGAZINE**

**Direction de la communication**  
23, rue Victor-Hugo, 40025 Mont-de-Marsan Cedex.  
**Téléphone**  
05 58 05 40 35  
**Fax**  
05 58 05 41 89  
**Courriel**  
landes.magazine@cg40.fr  
**site internet**  
[www.landes.org](http://www.landes.org)

**DIRECTION ARTISTIQUE & RÉALISATION**  
[www.ledesignroom.com](http://www.ledesignroom.com) - Hossegor  
**IMPRESSION**  
Imaye Graphic - Laval  
**DISTRIBUTION**  
La Poste  
**DÉPÔT LÉGAL**  
Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes Magazine est imprimé à 170 000 exemplaires

## Actualités

- 3 L'éditorial
- 4 La photo des lecteurs
- 6 Atlantisud, carrefour du surf
- 8 Le casse-tête budgétaire
- 9 Nouvelles technologies et solidarité

## Dossier protection de l'enfance

- 12 Une priorité pour le Conseil général
- 14 Une journée d'information et d'échanges
- 16 Les conduites addictives
- 18 Entretien avec le psychiatre Xavier Pommereau

## Initiatives

- 20 Le nouveau portail interactif du Département

## Perspectives

- 22 L'avenir de la filière avicole

## Culture

- 25 Rencontre avec la biographe de Francis Planté
- 26 Gros plan sur le Conservatoire des Landes
- 27 L'agenda des sorties

## Sport

- 30 Les trophées XI du sport



# Atlantisud, carrefour de la glisse

***Deux géants de l'industrie du surf, Volcom et Rip Curl, ont implanté en octobre leur base logistique à Saint-Geours-de-Maremne. Un choix rationnel pour ces deux groupes en mode croissance.***

Les mauvaises langues diront qu'il était temps. Les autres, plus pragmatiques, se réjouiront d'accueillir sur le site d'Atlantisud la crème du surf mondial. Sociétés emblématiques de la filière glisse, Volcom et Rip Curl ont choisi la zone d'activités de Saint-Geours-de-Maremne pour y installer leur plate-forme logistique. Celles-ci irrigueront l'ensemble de leur marché européen. Pour Rip Curl, le choix du sud des Landes répond à une triple exigence. « Nous voulions un site sur une autoroute (A 63), capable d'encaisser une croissance de nos activités futures, et enfin, un emplacement qui pouvait offrir tous les éléments de modernité : technologies de l'information, bâtiments aux normes écologiques etc... Il s'avère que sur ces trois axes, Saint-Geours-de-Maremne était la solution la plus compétitive », explique Baptiste Caulonque, Directeur général en charge des opérations chez Rip Curl.

*Retrouvez l'intégralité de l'interview de Baptiste Caulonque, DG de Rip Curl sur XLTV*





*La plateforme de Rip Curl s'étend sur 12 000 mètres carrés.  
Six millions de pièces pourront y être stockées*

## Un parc d'activités de référence

Le Parc d'activités Atlantisud de Saint-Geours-de-Maremne sera, à terme, la plus importante zone d'activités entre Bordeaux et l'Espagne. Ce parc, ouvert à toutes les activités industrielles, offre la possibilité d'avoir des bâtiments industriels « clés en main ». Situé en bordure immédiate de l'autoroute A63, la qualité de l'aménagement du site et de son environnement en font un lieu idéal pour l'implantation d'activités industrielles, logistiques, tertiaires et commerciales. Les promoteurs d'Atlantisud - le Conseil général et la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud - ont souhaité que l'ensemble du site fasse l'objet d'un aménagement paysager de haute qualité (bâtiments aux normes HQE), permettant l'intégration de l'immobilier d'entreprise au milieu naturel et une transition douce vers le domaine forestier environnant.

**Plus d'infos sur [www.atlantisud.com](http://www.atlantisud.com)**

La plate-forme de l'équipementier s'étend sur 12 000 mètres carrés. 6 millions de pièces (prêt-à-porter, accessoires) pourront y être stockées à l'attention de ses 3 500 clients européens. En comptant les futures embauches, 65 personnes pourraient y travailler. Un chantier d'envergure, doté d'une capacité d'extension et donc de croissance. « Pour nous, c'est plus de place, ce après quoi nous courrions, et surtout une bien meilleure organisation de l'espace pour avoir une productivité supérieure », poursuit Baptiste Caulonque. « Nous sommes sur un outil moderne, aux standards de la profession, qui nous garantit une capacité de croissance intéressante ». De son côté, Volcom, spécialisé dans les vêtements et accessoires de surf, skateboard et snowboard, bénéficiera d'une future zone de stockage de 6 000 m<sup>2</sup> avec une possibilité d'extension de 18 000 m<sup>2</sup>. Au regard de ces deux implantations, Atlantisud est devenu en quelques semaines le point névralgique des poids lourds de la glisse.

« Le parc a franchi un cap important », relève Eric Sargiacomo, directeur des entreprises et des initiatives économiques au Conseil général des Landes. « D'abord parce que Volcom et Rip Curl s'inscrivent parmi les premières implantations sur la zone, ensuite parce que ce sont deux marques de référence dans le domaine de la glisse, et enfin, leur présence permet de stabiliser toute la partie logistique de ces entreprises sur les Landes ». La présence de deux grands noms de la filière apporte au sud aquitain une forte plus-value en terme d'image, de notoriété et de dynamisme. « Aujourd'hui, il ne faut pas ignorer que la filière glisse représente dans le département à peu près 300 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les entreprises landaises et un peu plus de 1 000 emplois directs », poursuit Eric Sargiacomo. Installé sur 300 hectares, le Parc d'activités a l'ambition de devenir une véritable pépinière d'entreprises, avec, à la clef entre 3 000 et 5 000 emplois.



# Le casse-tête budgétaire

**Transferts mal compensés, dotations atones, crise économique et autonomie financière menacée : la préparation du budget 2010 du Département est plus difficile que jamais**

◆ LIONEL NIEDZWIECKI

Le 6 novembre, les élus du Conseil général vont débattre des orientations du budget 2010. D'ores et déjà la préparation de ce budget s'avère extrêmement compliqué.

Le Département est en effet confronté à un effet de ciseaux sans précédent entre des charges en constante progression, notamment dans le secteur social, et des recettes en nette diminution

Premier écueil : les transferts de l'Etat sont toujours aussi mal compensés. Le « coût net » de ces transferts (APA, RMI/RSA, personnels TOS et DDE, prestation de compensation du handicap, tutelle aux majeurs) est estimé à 42 millions d'euros, soit 10% du budget du Conseil général. La situation n'est pas nouvelle. Mais elle empire.

Ainsi, s'agissant de l'aide aux personnes âgées et en particulier de l'APA (Allocation pour l'Autonomie), les participations versées par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie vont encore diminuer. Elles représentaient 43% de la dépense en 2002. Elles ne dépasseront sans doute pas 30% en 2010.

Dans le même ordre d'idée, les prévisions d'évolution des dotations de l'Etat sont pour 2010 inférieures à l'inflation prévisionnelle.

Deuxième écueil, la crise. Les recettes des droits de mutations sont en chute libre depuis la crise immobilière. En 2008, le Département avait perçu 40 millions d'euros sur les transactions immobilières. En 2009, les recettes liées aux droits de mutations vont à peine dépasser les 25 millions d'euros !

## Une réforme en trompe-l'œil

Le troisième écueil est d'autant plus problématique que l'on ne sait toujours pas précisément quelles seront les ressources fiscales dont disposera à l'avenir le Département pour financer ses budgets.

Si l'on s'en tient au projet de loi des finances 2010 examiné par le Parlement, un nouvel impôt économique serait attribué aux Départements en remplacement de la taxe professionnelle. Encore faut-il préciser que les entreprises de moins de 500 000 euros de chiffre d'affaires ne paieraient pas cette cotisation complémentaire sur la valeur ajoutée.

Le manque à gagner pour les collectivités a été chiffré à 10 milliards d'euros, compensé, affirme l'Etat, par le versement du produit de diverses taxes et par une dotation budgétaire. Qui au bout du compte financera ? Sans doute les ménages....

D'autre part, dans le cadre de cette réforme fiscale, le Département ne garderait plus qu'un seul impôt « ménage » avec un pouvoir fiscal encadré : la taxe foncière sur les propriétés bâties.

En 2010, les départements continueront de bénéficier des produits de la Taxe d'Habitation et du Foncier Non Bâti. Mais le taux de chaque taxe sera celui de 2009 revalorisé forfaitairement.

Pour la Taxe Professionnelle, les départements percevront une compensation budgétaire relais

Ces dispositions, si elles se confirmaient, conduiraient à une limitation du levier fiscal du

*Les élus doivent débattre des orientations budgétaires dans un contexte incertain*



Département de plus du tiers. La collectivité passerait ainsi sous les fourches caudines des dotations d'Etat, avec une incidence directe sur les politiques départementales et donc les services publics de proximité.

## Recentrage

Dans tous les cas de figure, Henri Emmanuelli a prévenu : en 2010, le Conseil général se recentrera sur ses compétences propres et réduira ses interventions extérieures (-10% sur les subventions de fonctionnement et les règlements départementaux).

Les moyens généraux de fonctionnement de la collectivité seront également revus à la baisse.

A ce prix, le Département poursuivra ses efforts en faveur de la solidarité dont les dépenses représentent 46% du budget, mais aussi en direction des collèges et de la voirie départementale.

Depuis des années, les élus du Conseil général ont veillé à ne pas trop endetter la collectivité sans pour autant recourir à une fiscalité trop lourde. La pression fiscale sur les ménages dans les Landes reste en effet la plus faible d'Aquitaine. Combien de temps ce cap pourra-t-il être maintenu ? C'est la question que l'on peut se poser à la lumière du projet de réforme territoriale. D'ores et déjà, les élus ont prévu de recourir à la fiscalité pour équilibrer le budget 2010. Ce sera la première fois depuis 2006.





Nouveaux équipements au foyer  
Majouraou de Mont-de-Marsan

## Landes 2040 numérique et solidaire

**Le 13 novembre, les représentants des collectivités et des structures qui travaillent dans le secteur de la solidarité se réuniront à Moliets pour un colloque sur les nouvelles technologies organisé par le Conseil général et l'Agence landaise pour l'informatique.**

Depuis 1985, l'Agence landaise pour l'informatique (Alpi), devenue syndicat mixte en 2003, a pour mission de promouvoir et de mutualiser les moyens informatiques dans le département. Le chemin parcouru est considérable depuis les connexions internet dans les établissements scolaires en 1997, la mise en œuvre de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics en 2005 jusqu'au dispositif de visioconférence étendu à l'ensemble du département cette année. « Nous mettons la technologie au service des collectivités, dont 500 sont adhérentes au syndicat,

et du public landais. La thématique du colloque autour de la solidarité et des technologies de l'information et de la communication va s'intéresser aux attentes des personnes âgées et à mobilité réduite. C'est un des défis importants que l'Alpi souhaite accompagner auprès des acteurs de la solidarité » indique Renaud Lagrave, directeur de l'Alpi.

A l'occasion du colloque, l'action entreprise au foyer Majouraou de Mont-de-Marsan sera évoquée.

### Une vie plus autonome à Majouraou

Régine Bentéjac, directrice du foyer, est en pleine effervescence. Une partie des 54 résidents, essentiellement handicapés moteurs, déménage dans de nouveaux locaux. Le foyer est en travaux. L'extension s'achève alors que la réhabilitation de deux bâtiments existants est en cours jusqu'à la mi 2010. Près de 66 résidents pourront être accueillis à l'issue du chantier qui a mobilisé 8 millions d'euros d'investissement.

Pour autant, il ne s'agit pas d'un chantier traditionnel que mène l'association l'Autre Regard, gestionnaire du foyer depuis 1978. Il fait suite à une réflexion globale entamée lors d'un voyage de quelques jeunes résidents en Suède à l'été 2007.

Régine Bentéjac raconte : « la Suède est très en avance sur la prise en compte du handicap et prône le libre choix du mode de vie pour la personne handicapée, un citoyen considéré à part entière. Cet axe est inscrit dans la loi française de 2005. Nous avons voulu nous appuyer sur ce que l'on a vu près de Göteborg pour imaginer une réhabilitation au bénéfice de la personne handicapée, en lui donnant une autre ouverture et une vie plus autonome. Nous avons travaillé pour que la technique compense autant que possible le handicap. Le projet architectural est un moyen d'accompagner le changement et plus largement de changer le regard sur le handicap. »

Trois unités neuves sont réalisées avec des équipements adaptables à chacun. « Beaucoup de créations ont été imaginées en interne avec les ergothérapeutes, psychothérapeutes, kinésithérapeutes, et tous les professionnels qui interviennent, comme par exemple le mobilier, les lavabos réglables en hauteur, des tiroirs coulissants... » souligne-t-elle.

### La domotique au service du handicap

Les nouveaux aménagements incluent également de la domotique. Ainsi, les portes d'accès aux chambres sont commandées par badge, l'éclairage est actionné automatiquement, la translation lit/sanitaire s'effectue à l'aide d'une glissière en plafond qui facilite la mobilité. Autant d'exemples qui sécurisent le résident et lui permettent de gagner en autonomie. Tous sont d'ailleurs ravis de leur nouvel espace et ont plaisir à le faire visiter comme Françoise qui a déjà branché sa chaîne stéréo et décoré les murs de posters de Michel Sardou. Tous y compris les 75 salariés dont les conditions de travail vont être sensiblement facilitées. De surcroît, le foyer Majouraou dispose désormais de petits appartements pour les plus autonomes, tous équipés des mêmes avancées technologiques. Une façon d'apprendre à vivre seul avec d'autres perspectives. Il est vrai que si 20% des résidents ont plus de 60 ans (le doyen a 89 ans), 20% ont moins de 40 ans et aspirent à une vie plus autonome. La technologie peut y contribuer.



## L'ITEP de Saint-Paul-lès-Dax sort de terre

### Qu'est-ce qu'un ITEP ?

Auparavant dénommés Instituts de rééducation psychologique et pédagogique, les Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) s'adressent aux enfants et adolescents présentant des troubles du comportement, troubles de l'attention, de l'apprentissage et troubles relationnels principalement. Les ITEP reçoivent des jeunes dont les capacités intellectuelles sont préservées.

A ne pas confondre avec les Instituts médico-éducatifs (IME) qui accueillent des enfants présentant des déficiences intellectuelles de légères à profondes en fonction de l'agrément de l'IME. Quant aux services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), ce sont des structures d'éducation spécialisées qui interviennent par type de handicap à domicile et sur les lieux sociaux tels que les écoles, les centres de loisirs...

et par des subventions de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et du Conseil général. « On va disposer d'un outil plus moderne. Les jeunes vont pouvoir développer leurs acquis et progresser dans une structure qui va accompagner leur évolution » termine Sandrine Marietti.

***L'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Saint-Paul-lès-Dax devrait être mis en service à la rentrée scolaire 2010. Il se substitue à celui de Dax et développe un projet éducatif, pédagogique et psychologique plus adapté aux besoins des jeunes accueillis.***

« L'objectif des ITEP, c'est le retour en milieu scolaire ordinaire. On propose aux enfants et adolescents de construire un parcours et un projet individualisé d'accompagnement avec l'Education Nationale » éclaire Sandrine Marietti, directrice adjointe du Centre Départemental de l'Enfance, en charge du pôle inadaptation.

Les ITEP ont la mission d'intégrer scolairement les jeunes via un projet d'accompagnement et des pistes d'orientation évaluées en liaison avec l'Education Nationale. L'autre objectif étant de s'implanter dans le tissu local, un moyen de réussir l'intégration sociale des jeunes. L'opération qui se réalise à Saint-Paul, à côté du foyer Tournesoleil, va permettre de renforcer ces objectifs.

Jusqu'alors, l'ITEP situé à Dax dans une maison d'habitation n'admettait qu'une quinzaine d'enfants et adolescents de 7 à 13-14 ans. Le nouvel établissement accueillera des jeunes de 7 à 18 ans, soit trente places et 10 places en Sessad. D'autre part, la structure sera dotée d'un internat séquentiel permettant un accueil de 1 à 3 nuits par semaine. Un internat séquentiel de 8 places pour les jeunes garçons de 13 à 18 ans sera maintenu à Dax, face au Centre médico-psycho-pédagogique.

### Des prestations élargies

Avec une plus grande amplitude dans l'âge des jeunes accueillis, l'ITEP proposera une gamme de prestations nouvelles. Tout d'abord, un enseignant du secondaire devrait être affecté à l'établissement. Ensuite, des ateliers pré-professionnels seront créés : option restauration-services et option horticulture.

De fait, les bâtiments vont s'articuler par pôles : les ateliers éducatifs et les 3 salles de classe, les ateliers pré-professionnels pour les plus grands, le restaurant thérapeutique, la serre horticole, l'internat enfants, le pôle sportif, le pôle de soins, le pôle de direction, secrétariat et accueil des familles... Le projet conçu par le cabinet d'architectes bordelais Lassaux et Pouget, ménage une répartition harmonieuse sur le terrain et prévoit 1.400 m<sup>2</sup> de surface utile. La construction estimée à 3,8 millions d'euros est financée majoritairement par le Centre Départemental de l'Enfance



François-Xavier  
Benusiglio

## Décès de deux figures du Conseil général

Le Département a perdu ces dernières semaines deux collaborateurs : François-Xavier Benusiglio, ancien Directeur de l'Education, des Sports et du Patrimoine et l'ancien conseiller général, Jean-Claude Sescousse. François-Xavier Benusiglio, décédé à l'âge de 54 ans, a participé activement à des actions fortes comme le Festival de Flamenco, l'opération « Un collégien, un ordinateur portable » ou encore la conservation et la diffusion du patrimoine culturel landais. Jean-Claude Sescousse, conseiller général (1997-2004) et ancien maire de Saint-Vincent-de-Tyrosse, a disparu à l'âge de 67 ans. Il a occupé également la présidence des syndicats mixtes du Pays tyrossais et du Marais d'Orx en 1997. L'Assemblée départementale a observé, le 23 octobre dernier, une minute de silence en hommage aux deux hommes.

## La MLPH et le CMS déménagent

A partir du 5 novembre, la Maison Landaise du Handicap et le Centre Médico-Social de Mont-de-Marsan investissent de nouveaux locaux communs. Objectifs : organiser les deux services du Conseil général au sein d'un seul et même bâtiment, afin d'offrir un confort d'accueil adapté aux publics concernés. L'accueil du public pour les deux structures se fera désormais au 836 avenue Eloi Ducom 40 025 Mont-de-Marsan.



La Maison Landaise du Handicap  
et le nouveau Centre médico-social  
de Mont-de-Marsan

## Gavage des canes : H.Emmanuelli saisit B.Lemaire

Le président du Conseil général a saisi le ministre de l'Agriculture, le président du CIFOG (Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras) et du PALSO (Association de Défense des Foies Gras du Sud-Ouest) sur l'urgence d'un nouvel accord interprofessionnel, aujourd'hui caduque, fixant des normes de respect des critères de qualité de la production de foie gras. Selon Henri Emmanuelli, un affaiblissement des normes minimales de qualité obligatoires pour la production « serait préjudiciable à l'ensemble de la filière, en termes de qualité et de prix ». Le président a également fait part de ses « plus vives inquiétudes » à Christian Pees, dirigeant du groupe Euralis, sur le gavage des canes en Bulgarie, compte tenu des impacts sur la filière.

## Tourisme : Les professionnels ont le sourire

Selon le Comité Départemental du Tourisme, la saison 2009 dans les Landes clôture sur une note positive, septembre ayant connu une belle affluence. De façon générale, la saison a été « bonne » voire « très bonne » pour les professionnels interrogés. La fréquentation a même été jugée satisfaisante par 66% des professionnels. Malgré cet optimisme, certaines filières (hébergements collectifs) ou territoires (intérieurs surtout) ont rencontré plus de difficultés pour maintenir leur fréquentation. Plus d'infos sur [www.tourismelandes.com](http://www.tourismelandes.com)

## Le Département aux côtés des agriculteurs

A l'occasion de l'ouverture du budget, le 23 octobre, l'Assemblée départementale a voté une motion demandant au gouvernement et à l'Union européenne la préservation du revenu des agriculteurs, par la mise en place d'outils de régulation. Par ailleurs, notez que les élus ont accordé aux agriculteurs sinistrés par la tempête Klaus une enveloppe de 235 000 euros lors de la commission permanente du mois de septembre





# La protection de l'enfance au premier rang des priorités

***L'enfance en danger, une réalité inacceptable pour le Conseil général des Landes qui a fait de l'amélioration de la protection de la jeunesse l'une de ses priorités.***

Hébergement d'urgence, aide éducative à domicile, accueil d'enfants seuls... Pivot en matière de protection de l'enfance, le Département s'est emparé de cet enjeu et en a fait un axe majeur de sa politique. « Le Conseil général, sous l'impulsion du président Emmanuelli, a pris à bras le corps cette compétence et a développé, au cours des 25 années de décentralisation, des initiatives particulièrement innovantes, dont certaines ont été reprises par le législateur », souligne Jean-Claude Deyres, vice-président du Conseil général, délégué à la Solidarité.

Parmi ces dispositions : la création, dès 1986, d'un numéro de téléphone pour le signalement d'enfants en danger (0 800 40 05 05), un service départemental de psychologues intervenant dans les crèches, ou encore la mise à disposition d'avocats pour les enfants, afin d'accompagner les jeunes maltraités dans les procédures judiciaires. Aujourd'hui, 36 millions d'euros sont consacrés par le Département à la protection de l'enfance au sens large. « Le noyau dur de cette action concerne l'enfance en danger », explique Francis Lacoste, Directeur de la Solidarité départementale au Conseil général. « 1 700 enfants sont concernés dans les Landes », précise-t-il. « Parmi eux, 1 000 sont accueillis hors de leur domicile par des assistantes familiales, dans des lieux de vie ou des établissements. Au total, 800 salariés concourent à cet accueil », détaille-t-il.

## Schéma départemental

Pour charpenter la mise en oeuvre des politiques dans ce domaine, le Département s'est doté d'un « schéma départemental ». Cet outil, élaboré dans le cadre d'une démarche participative, vise à impliquer l'ensemble des professionnels et institutions en lien avec l'enfance.

« Il s'agit de structurer un véritable service public de protection de l'enfance, c'est-à-dire les services du Conseil général et ceux des établissements publics, en lien avec le secteur associatif habilité », reprend Francis Lacoste. « L'un des objectifs du schéma départemental est effectivement de rendre plus cohérente l'offre de service et de la « caler » sur les besoins recensés chez les jeunes », poursuit-il. Pour aller plus loin dans sa démarche, le Département a installé un Observatoire sur la protection de l'enfance. Présidé par le président du Conseil général, il regroupe une quarantaine de partenaires : représentants de l'autorité judiciaire, Education Nationale, le secteur de la santé, le secteur associatif, la Protection Judiciaire de la Jeunesse...). Le recueil des données statistiques est l'une de ses missions.

« Cet outil examine et analyse les données relatives à l'enfance en danger, dont certaines doivent être transmises à l'Observatoire national de l'enfance en danger », explique le Directeur de la DSD.

## Les services du Département mobilisés

Trois services départementaux concourent à la protection de l'enfance :

■ L'Aide Sociale à l'Enfance mène des actions de prévention de la maltraitance et développe différents modes de prise en charge des enfants en difficulté.

Contact : [accueilenfance@cg40.fr](mailto:accueilenfance@cg40.fr)

■ Le service de la Protection Maternelle et Infantile : Il accompagne les couples, les femmes enceintes, les parents et leurs enfants, pour les conseiller et les aider, par l'intervention de médecins, puéricultrices, sages-femmes, psychologues.

Contact : [pmi@cg40.fr](mailto:pmi@cg40.fr)

■ Le Service départemental d'Action sociale : ce service a pour mission essentielle d'aider les familles en difficultés à retrouver leur autonomie.

Contact : [sdas@cg40.fr](mailto:sdas@cg40.fr)

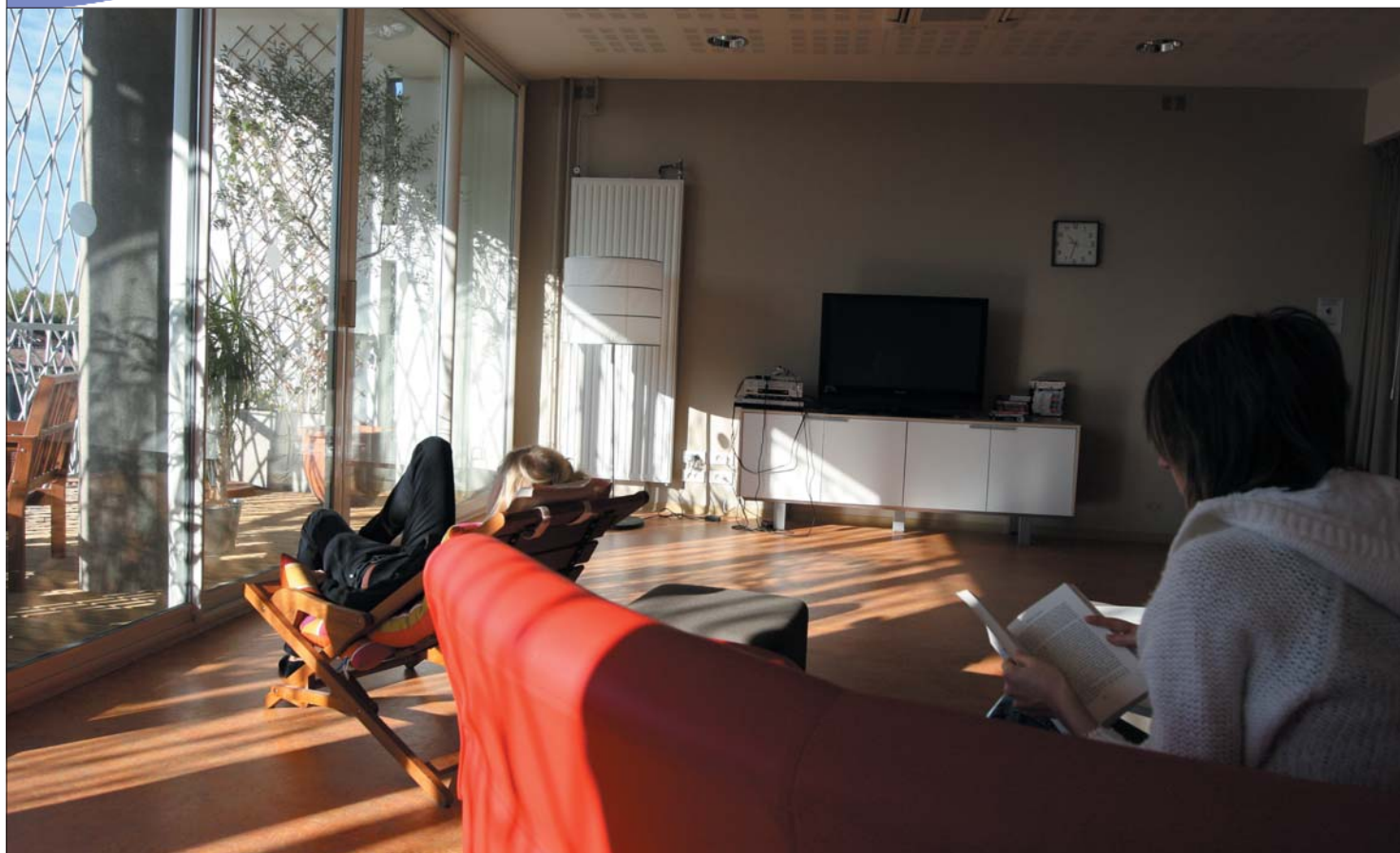
### Renseignements :

Conseil général des Landes  
Direction de la Solidarité  
départementale.

23 rue Victor Hugo  
40 025 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 05 40 40





*Les problématiques liées à l'adolescence seront au coeur des 11<sup>e</sup> journées de protection de l'enfance*

## Réflexion, information et partage

***Le Conseil général des Landes organise les 19 et 20 novembre à Mont-de-Marsan, les 11<sup>e</sup> Journées de protection et de prise en charge de l'enfance.***

Le programme de ces 11<sup>e</sup> Journées illustre la complexité de la notion d'enfant en danger. L'enfant en danger peut être d'abord un enfant maltraité. La journée du **jeudi 19 novembre** permettra donc d'aborder la thématique de l'inceste qui demeure un sujet d'inquiétude important. Ainsi en 2008 et 2009, 22% des signalements à l'autorité judiciaire opérés par les services du Conseil général des Landes étaient relatifs à une violence sexuelle. Mais l'enfant en danger peut également être un enfant à risque. La journée du **vendredi 20 novembre** sera ainsi consacrée à deux problématiques liées à l'adolescence : l'anorexie et la consommation de cannabis. D'éminents spécialistes animeront ces journées :

le Docteur Savin, psychologue clinicien et président de l'ARTASS (Association pour la recherche et le traitement des auteurs d'agressions sexuelles) ; les Docteurs Perrone et Sabourin, psychiatres et thérapeutes familiaux ; le Docteur Daligand, psychiatre des hôpitaux et expert près la Cour d'Appel de Lyon ; le Docteur Pommereau, co-auteur de *Le mystère de l'anorexie* et le Docteur Hefez, co-auteur de *Un écran de fumée, le cannabis dans la famille*. Le Président du Conseil général, Henri Emmanuelli, interviendra quant à lui, le 20 novembre en fin de matinée.

## Partenariat avec le tissu associatif

Ces Journées sont organisées en partenariat avec deux associations landaises : l'Association de Recherche Castillon<sup>(1)</sup> et Raisonance<sup>(2)</sup>, réseau pour la prise en charge coordonnée des auteurs et victimes de violences sexuelles dans les Landes – réseau qui regroupe le Conseil général des Landes, la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les Tribunaux de Grande Instance de Dax et de Mont-de-Marsan, le Centre hospitalier de Mont-de-Marsan, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale. Gratuites et ouvertes à tous, ces journées devraient réunir quelque 1 500 personnes ; parmi elles, de nombreux professionnels concernés par la thématique de l'enfance (professionnels du social, de l'accueil de la petite enfance, de l'éducation, de la santé et de la justice), ainsi que des bénévoles des associations qui interviennent dans ce domaine.



**Le programme détaillé de la manifestation ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles sur [www.landés.org](http://www.landés.org) et auprès du Service Aide sociale à l'enfance du Conseil général au 05 58 05 40 40. Les 11<sup>èmes</sup> journées se dérouleront Espace François Mitterrand, 610 rue de la Ferme du Conte 40 000 Mont-de-Marsan. Entrée gratuite.**

(1) Contact : 1, Avenue Joseph Ponsolle. Boite Postale 42 Quartier Castillon 40220 Tarnos 05 59 64 20 81 [contact@arc40.fr](mailto:contact@arc40.fr)

(2) Contact : Centre hospitalier, site Sainte-Anne, 782, avenue de Nonères, CMP Est-Ucsa, 40024 Mont-de-Marsan. [asso.raisonance@hotmail.fr](mailto:asso.raisonance@hotmail.fr)



## Etat des lieux dans les Landes

Le nombre d'informations dites « préoccupantes » était de 800 en 2005, dans le département, pour atteindre 950 en 2008. Parmi elles, 250 ont fait l'objet d'un signalement aux autorités judiciaires. Les principaux motifs sont les suivants : 23% pour des violences physiques, 22% pour des agressions sexuelles, 18,65% pour des problèmes éducatifs et 8,33% pour maltraitance psychologique. « L'observation des statistiques, leur analyse, les débats avec les différents acteurs permettent de faire un diagnostic assez fiable de la situation », explique Francis Lacoste, Directeur de la Solidarité départementale. Malgré l'augmentation des faits observés, le nombre de prises en charge à l'extérieur de la famille a tendance à se stabiliser : de 998 en 2004,



il passe à 980 en 2009. Un état des lieux qui mérite cependant d'être affiné. « Il nous faut absolument montrer que notre système de protection de l'enfance permet à la majorité des enfants qui nous sont confiés de trouver leur place dans la société », précise-t-il. Les modes de prises en charge là aussi, varient : assistantes familiales, maisons d'enfants à caractère social, lieux de vie ou foyers de l'enfance.



## Drogues : prévenir pour mieux réagir

***La consommation de drogue chez les jeunes continue d'afficher, en France, un des niveaux européens les plus élevés. Une problématique qui sera largement abordée au cours des Journées sur la Protection de l'Enfance. Dans les Landes, l'association La Source<sup>(1)</sup> mène des campagnes de prévention pour lutter contre ce fléau.***

A la question « Avez-vous une fois au cours de votre vie consommé des drogues illégales? », 40% des jeunes de 17 ans répondent oui. Un ratio qui fait froid dans le dos. L'association landaise La Source<sup>(1)</sup> en fait le constat inquiétant chaque jour. Sur ses 971 patients recensés en 2008, 34% de ses usagers étaient âgés de moins de 25 ans. « Si la consommation de cannabis est en légère baisse chez les jeunes, l'expérimentation de drogues dures est en hausse », constate Didier Spinhirny, Directeur de l'association. Parmi ces substances, la consommation de cocaïne progresse. « L'usage de la cocaïne se démocratise, en raison de son caractère plus accessible, moins cher et ses usages multiples (injections, sniff) », précise-t-il. « C'est une drogue qui concerne aujourd'hui les publics âgés de 20 à 35 ans ».

Pour lutter contre ces dérives, l'association a mis en place un programme de prévention et de sensibilisation, qui concerne l'ensemble des substances addictives : tabac, alcool et drogues illicites.

Premier publicisé : les jeunes. « On intervient sur des questions de prévention de manière très pragmatique », indique Didier Spinhirny. « On peut se rendre dans les quartiers, dans les rendez-vous festifs, en particulier les rave parties. L'an dernier, nous sommes intervenus sur 55 fêtes, officielles et non officielles, sur l'ensemble du département. Dans ce type de manifestations, nous sommes en contact avec un public souvent en marginalité urbaine, qui ne fréquente pas forcément des centres de soins spécialisés. Notre présence leur donne l'occasion de s'auto-évaluer sur l'éthylotest ou de constater s'ils n'ont pas eu des usages de cannabis trop massifs, mais on leur apporte également de l'information et de la documentation... », détaille-t-il.







Didier Spinhirny,  
directeur de l'association La Source.

## En milieu scolaire

L'éducation en milieu scolaire constitue un autre champ d'intervention. L'an dernier, les équipes sont allées à la rencontre de 600 élèves, de la maternelle au CM2 et près de 4 000 élèves de 6<sup>e</sup> à la Terminale. « L'objectif est d'amener les jeunes à réfléchir sur la prise de produits psycho-actifs et sur ce que peut générer leur consommation », explique Didier Spinhirny. « Plusieurs notions sont abordées : la prise de risque sur le plan biologique, psychologique et social, les dispositions de loi – on leur explique, par exemple, qu'aujourd'hui un simple usage de drogue est passible de prison ferme. Sur le volet tabac, alcool et cannabis, le but est de retarder, voire éviter la première consommation. Car, on constate aujourd'hui que plus un gamin commence tôt à fumer ou boire, plus il arrêtera tard », insiste-il. « De façon générale, nous n'avons pas une attitude moraliste, mais l'idée est de faire comprendre qu'il n'est pas

question de prendre sa voiture si on a bu un verre ou si on a fumé un pétard de cannabis ».

*(1) Fondée en 1973, l'Association La Source a pour mission l'accompagnement et le suivi de patients toxicomanes. Elle en assure également leur hébergement. Composée d'une équipe pluridisciplinaire, (médecins, éducateurs, psychologues, infirmières...) l'association mène également des actions de prévention. En 2008, La Source a accueilli près d'un millier de patients, âgés de 16 à 80 ans (+ 13,5% par rapport à 2007), dont 2/3 d'hommes.*

**Siège social La Source :**  
**160 av. Georges Clémenceau**  
**40 000 Mont-de-Marsan**  
**05 58 75 92 04**

**L'association se compose également du Centre Clémenceau à Mont-de-Marsan, du Centre du Sablar à Dax et de deux antennes à Biscarrosse et Capbreton, et bientôt à Aire-sur-l'Adour**

## Les drogues à 17 ans

- 70,7% des jeunes ont déjà fumé une cigarette
- 92,6% ont déjà bu de l'alcool, 59,8% déclarent avoir déjà été ivres
- 42,2% ont fumé du cannabis au moins une fois – 11% en ont un usage régulier (source 2007)
- Entre 2000 et 2008, les niveaux d'expérimentation de cocaïne, amphétamine et substances à inhaler sont en hausse. Elles sont passées respectivement de 0,9 % à 3,3 %, et de 1 % à 2,7 % entre 2000 et 2008 chez les jeunes de 17 ans.

*Source : Enquête ESCAPAD 2008 - Observatoire français des drogues et des toxicomanies*

**Xavier Pommereau**  
MEDECIN PSYCHIATRE  
DIRECTEUR DU PÔLE AQUITAIN DE L'ADOLESCENT

# « Un adolescent en souffrance va multiplier les ruptures de conduite »



*Invité des 11<sup>èmes</sup> Journées de Protection et de Prise en charge de l'Enfance, où il animera une conférence sur l'anorexie, le docteur Xavier Pommereau est l'un des plus grands spécialistes français des questions de l'adolescence.*

## **L'adolescence est-elle une période plus difficile à vivre aujourd'hui ?**

Aujourd'hui, nous avons la conviction qu'entre 10 et 15% des adolescents sont en souffrance, c'est-à-dire qu'ils sont sujets à des comportements à risque, comme des troubles alimentaires, passages à l'acte, consommation de substances addictives, etc... Est-ce que ce mal-être, très visible, est propre à notre époque ? Nous n'avons pas d'éléments pour dire que la situation est plus grave aujourd'hui qu'hier. Ce que l'on observe, en revanche, dans notre société « hyper-individualiste », c'est qu'il y a un problème d'insertion des jeunes et des plus âgés. Or, une société en bonne santé doit être capable de se projeter avec ses jeunes et ses anciens.

## **Le mal-être n'est-il pas le propre de l'adolescence? Quels sont, selon vous, les signes avant-coureurs d'un jeune en souffrance ?**

Certes, l'adolescence est une période délicate. A une nuance près : un adolescent qui va bien, va multiplier les écarts de conduite. Un adolescent qui va mal va multiplier les ruptures de conduite. La différence réside dans ces deux mots-clefs : écart et rupture. Cette dernière se traduit par la fugue, l'isolement, l'absentéisme scolaire, les ivresses répétées à l'alcool ou au cannabis, les tentatives de suicide, les scarifications, ou encore les troubles alimentaires. Si le jeune est dans la rupture, il va falloir surveiller s'il n'y pas de facteurs de gravité. D'abord, la précocité d'apparition des premières ruptures : si les troubles se manifestent avant l'âge de 15 ans, cela est plus préoccupant qu'après. Il faudra également surveiller le cumul des différentes formes de rupture (ex : fugue + scarifications), l'intensité, la répétition, et enfin, l'inversion des sexes, c'est-à-dire lorsqu'une fille ou un garçon adopte les conduites de rupture du sexe opposé (ex : quand une fille s'enivre, un garçon qui se scarifie), alors c'est un facteur aggravant et cela signifie que l'adolescent est en grande détresse.

» Il est très difficile pour les parents de repérer des signes de mal-être de leur enfant »



### Qui est le plus à même de repérer ces signes de souffrance ?

Je crois que le milieu scolaire est l'environnement par excellence où l'on peut repérer les jeunes qui vont mal, puis les orienter vers des professionnels qui vont les prendre en charge. De fait, je suis un fervent partisan de la présence en milieu scolaire d'infirmières, pour que tout ne repose pas sur les professeurs, qui ne peuvent avoir la tête à tout - cours, discipline, souffrances des élèves ...- Il est opportun qu'ils puissent compter sur la présence au sein de l'école de professionnels dont la mission est plus spécifique. En famille, il est très difficile pour les parents, pris affectivement dans un lien qui les aveugle, de repérer des signes de mal-être de leur enfant.

### Quel est le rôle des parents alors ?

Leur rôle est justement d'écouter ce que les tiers adultes vont leur dire et d'en tenir compte. La deuxième chose, c'est de comprendre que tout seuls, ils ne pourront pas aider leur ado et que l'intervention d'un tiers entre eux et leur enfant va être indispensable. C'est un peu cela que l'on défend au Pôle Aquitain (1) : on propose un lieu, l'hôpital, aménagé pour recevoir les ados, encadrés par une équipe pluridisciplinaire pendant un temps donné. Ici, on va essayer de l'aider à comprendre mais aussi d'accompagner les parents, qui se sentent très souvent coupables et insuffisants. Souvent, il y a une incompréhension entre les deux parties : l'ado a l'impression que ses parents ne l'écoutent pas, ne le comprennent pas, le jugent, le rejettent, et les parents ont le

sentiment, qu'après tout ce qu'ils ont fait depuis qu'il est petit, ils sont victimes d'ingratitude.

### Vous animez une conférence sur l'anorexie, lors des journées de la Protection de l'Enfance. Qu'appellez-vous « l'anorexie mentale » ?

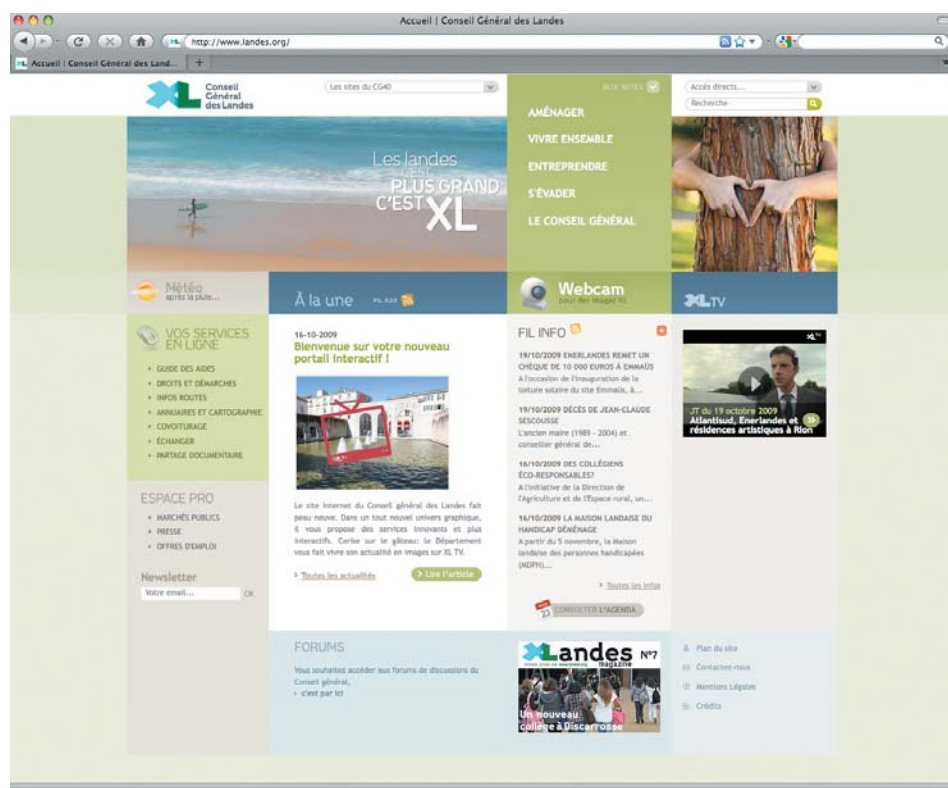
Une adolescente sur dix souffre de troubles alimentaires. Une sur cent en présente la forme la plus grave pouvant conduire à la mort : l'anorexie mentale. Tout individu est la conjonction de trois grands domaines : un corps qui a ses besoins, ses envies, ses contraintes, une vie affective, et une « tête », c'est-à-dire l'intellect, la capacité à raisonner. Les ados qui vont mal, en particulier sur le plan alimentaire, sont des ados désarticulés. Elles ont un corps qu'elles veulent affamer, faire disparaître. En l'asséchant, elles vont aussi réduire à néant leur féminité parce qu'elles en ont peur. Du coup, ce sont des jeunes filles qui vont surévaluer la fonction de leur tête. Ce sont des cérébrales, qui ne pensent qu'à faire des études. Au Pôle aquitain, par le biais d'activités et avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire, notre démarche consiste à réconcilier les trois champs fondamentaux de l'être humain.

(1) *Le Pôle aquitain de l'adolescent du CHU de Bordeaux assure une prise en charge médicale et paramédicale des adolescents et offre des prestations à la fois scolaires, juridiques, sociales, artistiques et culturelles ainsi qu'un soutien aux parents. Le service du Docteur Pommereau est composé d'une unité pour Troubles des Conduites Alimentaires et d'une unité Médico-Psychologique de l'Adolescent et du Jeune Adulte.*

## Bio-Express

Xavier Pommereau est médecin-psychiatre et directeur du Pôle aquitain de l'adolescent au CHU de Bordeaux. Il est spécialisé dans la prise en charge des troubles psychiques à l'adolescence.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages : « L'adolescent suicidaire » (Ed. Dunod), « Ado, à fleur de peau », (Ed. Albin Michel) ou encore « Le mystère de l'anorexie » (Ed. Albin Michel)



## Internet au cœur de l'action publique

***Soucieux de renforcer la proximité avec les Landais, le Conseil général a décidé de faire évoluer son site internet « landes.org ». Plus attractif, plus intuitif et plus interactif, le nouveau portail abrite XL TV, la webtv du Département.***

La communication avec les citoyens est aujourd'hui une dimension essentielle de l'action publique. Les collectivités, comme le Conseil général des Landes, investissent, équiper, rendent des services à la population. Les citoyens-usagers demandent à connaître les choix qui sont faits, à mieux les comprendre et à les discuter.

Soucieux de renforcer la proximité avec les Landais et d'améliorer la lisibilité de ses actions, le Conseil général a décidé de faire évoluer son site internet, qui reçoit chaque jour près de 6 000 visites pour 20 000 pages en moyenne vues quotidiennement.

Le nouveau portail « www.landes.org » répond en fait à trois objectifs : faciliter la vie quotidienne des Landais par un accès simplifié aux services (transports scolaires, covoiturage, travaux de voirie, annuaire des assistantes maternelles agréées...) ; identifier clairement les actions de l'institution, rendre compte de son actualité. Enfin et surtout, développer l'interactivité.

Depuis le 19 octobre, les internautes peuvent nouer des contacts privilégiés dans chaque direction du Conseil général, s'abonner aux flux des actualités, commenter les articles, participer à des forums, partager des photos et des vidéos. Prochainement, une version mobile du site facilitera sa consultation sur les smartphones, type Iphone.



*L'équipe de XL TV lors d'un reportage sur l'exposition Francis Planté aux Archives départementales*

## XL TV : une relation durable

***Outil d'information mais aussi de création et d'échanges, la webtv du Conseil général cherche à construire avec les internautes une relation durable, la plus interactive possible.***

- Chaque mercredi, un JT de 5 minutes, tout en images, qui synthétise l'actualité du Conseil général.

- Tous les vendredis, un magazine de 4 minutes. Il s'agit d'un reportage illustrant au plus près du terrain une action ou une manifestation que pilote ou soutient le Conseil général des Landes. XL TV proposera un large choix de programmes sur tous les

thèmes, de la solidarité au tourisme, en passant par l'environnement, l'économie, la culture ou le sport.

- En fonction de l'actualité, XL TV pourra s'enrichir de contenus « évènementiels » : débats, colloques, concerts, retransmissions sportives.

- XL TV ouvre pour les internautes un espace communautaire. Les internautes pourront poster des vidéos, les partager, les classer. Cet espace s'adresse aux collectivités, aux associations, aux entreprises et aux particuliers.



- XL TV veut aussi promouvoir la création audiovisuelle en diffusant sur la plateforme les œuvres soutenues par le Conseil général : courts-métrages, documentaires, docu-fictions.

### Du portable au collège à Visiolandes

Le Conseil général des Landes a très tôt mis l'outil informatique et l'internet au cœur de son action publique. Depuis l'opération « un collégien, un ordinateur portable » visant à donner aux familles landaises et à leurs enfants le même accès à l'outil informatique (2001) jusqu'à « Visiolandes » (2009), un réseau de visio-conférence développé par l'Agence Landaise pour l'Informatique (ALPI), disponible dans les 20 ateliers multi-services informatiques (AMI) du département, l'institution fait encore figure de référence en lançant son nouveau portail internet.

Une nouvelle façon pour le Département d'instaurer plus de proximité, de solidarité, d'interactivité avec le citoyen-usager.



*Les éleveurs ont misé sur la qualité avec des cabanes closes chaque soir et ouvertes tous les matins*

## Volailles sous label

**La spécificité de l'élevage de volailles dans les Landes est liée à une configuration historique : une dominante de production sous label dans des petites exploitations liées par un système coopératif.**

C'était en 1962. Face à la concurrence de volailles à bas prix dont la production industrielle se développe, accoueurs, éleveurs et volaillers landais se regroupent. Trois ans plus tard apparaît sur les étals le fameux « label rouge », rouge c'est la couleur de l'estampille. Celle du poulet jaune des Landes. Et si sa chair est jaune, c'est simplement lié à son mode d'alimentation. 75% de maïs, voilà la base de la nourriture des poulets

landais et ce maïs est essentiellement produit sur l'exploitation de l'éleveur. Des petites structures - on dénombre 520 éleveurs pour une production annuelle de 9 millions de têtes - qui chacune a ses arpents de maïs. Une spécificité qui a motivé aussi le regroupement des éleveurs-maïsiculteurs en coopératives, « Un fonctionnement qui fait des éleveurs coopérateurs de réels co-gestionnaires. » précise Jean-Bernard Rachet, directeur du service Elevage de la Chambre d'agriculture des Landes.

Côté qualité, les éleveurs ont misé sur le Label Liberté : après un élevage des poussins pendant quatre semaines en bâtiments, dans une limite de 17,5 poulets au mètre carré, direction l'extérieur avec interdiction de clôture. Un élevage exigeant qui se pratique d'une façon originale : les cabanes abritant nourriture et eau que rejoignent les poulets la nuit sont entièrement démontables. Closes chaque soir et ouvertes chaque matin, elles sont démontées après chaque cycle d'élevage, désinfectées et placées sur un terrain vierge. Côté nourriture, outre les 75% de maïs, un complément de tourteaux de soja et de minéraux reste indispensable.

Maintenir cette forme d'élevage traditionnel et le faire valoir à travers le premier label créé en France a permis de maintenir la qualité, le regroupement coopératif a permis

d'accéder à la grande distribution. Reste que la consommation de viande et de volaille baissent. « Ajoutez à cela que l'on prend de plus en plus de repas en dehors du foyer, et là ce ne sont pas nos poulets que l'on mange » reprend Jean-Bernard Rachet. En diversifiant leur production vers des volailles nobles : chapons, poulardes, pintades..., les éleveurs landais jouent la carte de la tradition et du savoir-faire. « On ne peut pas dissocier qualité et tradition : le poulet du dimanche, le chapon à Noël. » Le rendez-vous annuel des Festivolailles à Saint-Sever en est une sympathique illustration.

## Festivolailles à Saint-Sever les 28 et 29 novembre

Chapons, dindes, poulardes, pintades, cailles... vivantes ou bien plumées, envahissent la capitale des volailles festives de tradition. Et cette année, honneur au chapon de pintade qui sera le sujet imposé du traditionnel Concours de cuisine amateur des Cordons Bleus et que les restaurateurs déclineront dans leurs menus durant tout le week-end.

Saint-Sever fête pour la 14<sup>ème</sup> fois la gastronomie landaise, avec le marché aux volailles et au gras, des jeux, des animations de rues, le marché des terroirs Landais, des concours de volailles par les éleveurs et on peut même aller visiter des élevages. Un avant-goût des fêtes de fin d'année qui riment ici avec gourmandise et traditions.

**Festivolaille est organisé par l'Association pour la Promotion des Volailles Festives (APVF)**  
Renseignement sur le site [www.fermiers-landais.fr](http://www.fermiers-landais.fr)

**Pour les repas et pour toute information : Office de tourisme du Cap de Gascogne**  
05 58 76 34 64



*Panneaux photovoltaïques sur la toiture de la caserne des pompiers de Saint-Vincent-de-Tyrosse*

## Enerlandes, le plein d'énergie

***La jeune société d'économie mixte locale, lancée en décembre 2008, favorise le développement des énergies renouvelables en aidant les collectivités, les entreprises et les associations à s'équiper.***

« On m'appelle souvent d'autres départements pour me demander comment ça marche » s'amuse Laurent Civel, le dynamique directeur d'Enerlandes. Ça ? La société d'économie mixte initiée par le Conseil général des Landes. Car Enerlandes est la seule structure de ce type créée ex-nihilo. Un pari dont on peut déjà dire qu'il est réussi. Onze projets, dont la quasi totalité portée par des collectivités et organismes publics, sont sur les rails. Majoritairement, le photovoltaïque assure l'essentiel de l'activité. « Normal, c'est la porte d'entrée la plus facile à mettre en œuvre. Mais, le département possède un gisement dans les domaines de la géothermie, de la biomasse... » explique Laurent Civel. Pour l'heure, ce sont les toitures et leur réhabilitation qui captent son intérêt. La SEM sélectionne les projets et apporte l'intégralité de l'enveloppe financière, souvent lourde puisqu'il faut compter 1000 euros par m<sup>2</sup> pour équiper une toiture et les collectivités landaises possèdent des dizaines de milliers de m<sup>2</sup> de toitures...

### **Augmentation du capital**

Enerlandes, dont l'actionnaire principal est le Conseil général à hauteur de 71%, dispose d'un capital de 1,405 millions d'euros. La somme a permis de mobiliser 5 millions d'euros pour l'ensemble des projets. « Sur cette enveloppe, on considère qu'un million d'euros alimente l'économie landaise dont évidemment l'artisanat. Les banques nous suivent et favorisent l'effet levier. »

Début octobre, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital d'Enerlandes de quelque 700 000 euros. Enerlandes pourra donc engager une enveloppe financière plus importante sur les projets landais.

Parallèlement, la SEM s'inscrit dans des projets privés. Tel est le cas du projet imaginé par Tembec pour la valorisation de la vapeur issue de la chaudière de l'usine de Tartas ou encore de la mise en place de toitures solaires pour des silos Maisadour. Dans les deux cas, Enerlandes a pris des participations minoritaires dans les entreprises.

« Filiale de Maisadour, la société Maisolar, développe les énergies renouvelables. En mai dernier, nous avons injecté 100 000 euros, 29% du capital dans cette société, afin de soutenir le remplacement des toitures sur 6 silos implantés sur le territoire » rappelle Laurent Civel.

### **Montée en puissance**

« Nous avons un rôle d'aménageur et aussi d'énergéticien » complète-t-il. « Avec 8 000 m<sup>2</sup> de toitures refaites à neuf, c'est l'opération de réhabilitation de patrimoine public la plus importante jamais lancée dans les Landes. »

Les projets se déploient sur l'ensemble du département. De la caserne des pompiers de Tyrosse, à l'aérodrome de Aire sur l'Adour, en passant par le gymnase de Cassen, ou la salle des sports de Tosse, les panneaux solaires vont équiper ces établissements publics. Le projet le plus significatif reste l'équipement du magasin Emmaüs de Tarnos qui produira 90 Kw soit l'équivalent d'une production d'électricité nécessaire pour 33 foyers. Le nombre de dossiers est un signe encourageant, et manifeste la volonté de développer les énergies renouvelables.

## Groupes Politiques du Conseil général

### GROUPE

#### Parti Socialiste

##### LA DEMOCRATIE EN DANGER ?

Ainsi donc, Nicolas Sarkozy et le gouvernement ont trouvé les responsables de tous les maux : les élus locaux !

Le déficit abyssal de la France ? C'est la faute des collectivités territoriales...

Les difficultés économiques du pays ? C'est la faute d'une mauvaise organisation territoriale, et une fiscalité inadaptée (TP en particulier).

Les gaspillages publics ? C'est parce qu'il y a trop d'élus...

Qu'en est-il réellement ?

Les collectivités locales, contrairement à l'Etat, ne peuvent voter leur budget qu'en équilibre... Les emprunts par l'ensemble des collectivités pèsent pour moins de 10 % de l'endettement total, alors que 73 % des investissements publics sont le fruit des mêmes collectivités !!!!

La fiscalité locale n'est pas juste, c'est vrai. La taxe professionnelle inventée par Chirac n'est pas l'impôt le plus intelligent, c'est vrai aussi !

Mais supprimer un impôt, sans imaginer comment le remplacer c'est encore plus idiot ! Sauf à transférer la fiscalité sur les ménages, à creuser encore plus le déficit de l'Etat ou... à supprimer des pans entiers des actions des communes et des départements et des régions ! Certains y voient une bonne chose mais curieusement... ce sont les premiers à réagir quand ils voient leurs subventions baisser ! Alors demain, plus de politique agricole ? Plus d'aides au logement ? Plus de politique touristique ? Plus d'aides aux chambres consulaires ? Plus d'aides aux communes ? Plus d'aides aux associations ? Est-on sûr que les dégâts ne seront pas nettement supérieurs aux bénéfices escomptés ?

Quant au dernier argument, nous en avons tant il sent le populisme, il est également ridicule !

Le montant total des indemnités de l'ensemble des élus de la nation est inférieur (parlementaires compris) au milliard d'euros ! Inférieur à ce que le Royaume Uni ou l'Allemagne dépensent pour faire fonctionner leur système démocratique !

Et c'est bien là qu'est le problème... l'enjeu n'est pas la survie des élus (dont la grande majorité, il faut le rappeler est bénévole !) le véritable enjeu est celui de la démocratie, de contre-pouvoirs locaux, qui, visiblement, exaspèrent notre « prince » !

### GROUPE

#### Parti Communiste

##### LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE EN DANGER

Le projet de réforme territoriale du Président de la République vise à bouleverser la structuration et le pouvoir des collectivités locales qui sont en lien direct avec les habitants et leurs attentes. Nicolas Sarkozy veut imposer son pouvoir partout, dans les régions, les départements, les communes !

Aujourd'hui, selon l'Association des départements de France, l'Etat – qui baisse les impôts des plus riches - doit 3,5 milliards d'euros aux collectivités locales.

De plus, il les met à contribution pour financer des investissements, comme par exemple la LGV qui est de sa compétence.

Alors que les collectivités locales réalisent 73% des investissements publics, la diminution des dotations d'Etat et la suppression de la taxe professionnelle va les mettre en difficulté. Tout cela « risque d'aggraver la situation économique nationale par une hausse obligatoire des impôts locaux et de l'endettement ou une panne de l'investissement local », déclare l'Observatoire des finances locales.

C'est pour aller encore plus loin dans sa politique au service des financiers que Nicolas Sarkozy s'en prend maintenant à l'organisation des collectivités locales.

Objectif : éliminer tout ce qui peut résister à sa politique. Il ne veut pas des élus locaux, des syndicats, des postiers, des usagers qui agissent ensemble pour s'opposer à son projet de privatisation de la Poste, par exemple, comme dans de très nombreuses communes début Octobre.

En effet, les collectivités locales avec leurs élus, du fait de leur proximité avec la population, constituent des points de résistance contre la suppression des services publics, la désertification des territoires, la concentration de l'activité économique autour de grandes métropoles.

Aussi, Nicolas Sarkozy a prévu la suppression d'un nombre important d'élus avec notamment la création de « conseillers territoriaux » qui siègeraient à la fois en tant que conseillers généraux et régionaux.

Des élus qui multiplieraient charges, réunions et responsabilités et donc seraient moins au contact des populations.

Avec la réforme des collectivités, c'est la démocratie de proximité qui est en cause avec la réponse aux besoins des populations (enfance, culture ou l'aide aux communes pour le département).

### GROUPE

#### UMP Nouveau Centre

##### UNE RÉFORME DES COLLECTIVITÉS AMBITIEUSE, CONSENSUELLE ET MODERNE

La décentralisation est l'une des avancées démocratiques les plus importantes des trente dernières années. Cette ambition est depuis longtemps partagée par l'ensemble des familles politiques de notre pays. Elle fut lancée par François Mitterrand en 1982 et approfondie par Jacques Chirac en 2003 et 2004. Pourtant, après les deux vagues de décentralisation, le bilan demeure contrasté.

C'est pourquoi, le Président de la République a voulu engager le grand débat de la réforme des collectivités locales. Le rapport Balladur a dégagé les axes principaux d'une réforme ambitieuse, consensuelle et moderne. Depuis la remise du rapport, l'UMP et ses partenaires ont organisé dans tous les départements des débats. A cette occasion, le Gouvernement a été mis face à ses responsabilités. Devant la confusion de structures qui s'empilent et se concurrencent, la majorité présidentielle propose la création de deux piliers.

Un pilier territorial qui réunirait la Région et le Département. Un seul élu, le conseiller territorial, serait amené à siéger au Conseil général et régional. Avec le conseiller territorial, nous passerions à 3 000 ou 3 600 élus pour la Région et le département contre 6 000 aujourd'hui. À l'heure où il est demandé aux Français des efforts pour réformer le pays, il est indispensable de montrer que les institutions locales peuvent aussi se réformer.

Le pilier communal réunirait la commune et l'intercommunalité. Aujourd'hui, près de 90 % des Français vivent dans une commune membre d'une structure intercommunale. Dès lors, il semble logique que les citoyens aient leur mot à dire dans la désignation de leurs représentants intercommunaux. Ces derniers pourraient être élus sur les listes municipales en même temps que les Conseillers municipaux.

Cette réforme devra comprendre des éléments de souplesse afin que les structures puissent s'adapter aux besoins de chaque territoire. Parce qu'elle est plus importante que les intérêts partisans, les nouveaux élus de ces deux piliers devraient être désignés en 2014.

Les Français ont dit avec fermeté, qu'il était temps de donner à la France l'organisation territoriale qu'elle mérite. Une organisation moderne, souple, efficace et économe. Le Gouvernement a fait ses propositions, il est temps désormais d'en débattre.





Roseline Kassap-Riefenstahl,  
biographe de Francis Planté

## Francis Planté, une vie d'interprète

**La musicologue et chercheuse universitaire Roseline Kassap-Riefenstahl a consacré près de deux ans à la rédaction d'une biographie du pianiste landais Francis Planté.**

### Qu'est-ce qui a motivé cette biographie ?

Au départ, il n'était pas question de biographie mais avant tout d'évaluer le fond d'archives concernant cet interprète majeur du XX<sup>e</sup> siècle et voir de quelle façon avec le Conseil Général des Landes nous pouvions le valoriser. Devant la formidable matière première dont nous disposions, une biographie est devenue une évidence.

Et puis j'adore les vieux papiers ! C'est magnifique pour un chercheur de travailler sur un fond qui dort et qui n'a jamais été exploité.

### De quelles sources avez-vous disposées pour retracer la vie de Francis Planté ?

Imaginez 15 mètres linéaires de partitions, programmes, documents, écrits sur Francis Planté aux Archives Départementales et à l'Écomusée de Marquèze. Outre cette matière première, je suis allée consulter d'autres sources. Un arrière petit-fils du pianiste m'a ouvert un coffre contenant près de 10000 correspondances de son aïeul, des héritiers de musiciens avec lesquels Francis Planté était en contact m'ont mis à disposition leur courrier, ajoutez à cela une centaine d'années de journaux musicaux – il y a eu jusqu'à quatre hebdomadaires à une époque – conservés à la bibliothèque nationale.

### Comment avez-vous procédé ?

Pendant la collecte, le dépouillage, on classe les informations, on rédige des résumés des lettres, tout cela est organisé chronologiquement. J'ai établi des listes thématiques. Tout cela constitue un puzzle et avec la totalité de sa vie, j'ai alors commencé à écrire. Un an après !

### L'interprétation est rarement mise en avant d'un point de vue historique. Pourtant il semble que Francis Planté ait vraiment marqué son époque. De quelles façons ?

Écrire la biographie d'un interprète qui n'a pas été compositeur fait que l'on ne peut s'appuyer sur une œuvre. Il fallait prendre en compte la transformation de sa carrière. La sienne a duré 83 ans, pendant ces années, tout a changé : le concert, les pianos, la musique, les déplacements, la vie. À travers sa vie et cette évolution c'est l'histoire de l'interprétation que j'ai pu mettre en scène, faire revivre un siècle de piano à travers son travail, ses déplacements et les gens qui vivaient autour de lui.

### Quel personnage avez-vous découvert en réalisant cette biographie ?

Un homme sympathique. Son charisme devait être extraordinaire. Les gens parlent de lui avec empathie. Il était pédagogue, avait une immense culture littéraire, il émaillait ses discours de citations, avait une élocution très spirituelle. Et en matière d'interprétation il était capable de tout jouer. Lorsqu'il séjournait à Saint Avit sa maison était grande ouverte, il acceptait d'entendre tout le monde, de très grands pianistes venaient « prendre leur leçon de musique ». Il était généreux de son temps, de ses conseils. Rien à voir avec le nom d'ermite dont il se qualifiait. Mais ici il se ressourçait.

*« Francis Planté 1839 - 1934 : un siècle de piano » de Roseline Kassap-Riefenstahl Edition L'Atelier des Brisants. La biographie est accompagnée du CD d'un enregistrement de l'artiste réalisé en 1928.*

## Francis Planté, l'exposition

Lettres, photographies, programmes de concerts, affiches, partitions, revues sur fond d'extraits musicaux du célèbre interprète sont mis en scène jusqu'au 30 juin 2010 aux Archives départementales des Landes.

**Archives départementales des Landes**  
25 place de la Caserne Bosquet  
à Mont de Marsan

Tél 05 58 85 75 20  
[www.archives.landes.org](http://www.archives.landes.org)

**Ouverture les lundi, mardi, jeudi de 8h 30 à 17h 30 ; mercredi de 13h à 17h 30 et vendredi de 8h 30 à 16h 30**



Alain Bonte,  
directeur du Conservatoire des Landes

## Le conservatoire mise sur l'éveil musical

**Le Conservatoire des Landes a choisi de porter cette année une attention particulière aux tout-petits, en multipliant les ateliers d'éveil.**

Au Conservatoire des Landes (1), la rentrée s'est déroulée sous le signe de la rénovation. L'objectif ? « Promouvoir les pratiques collectives et développer l'ouverture », résume Alain Bonte, Directeur du Conservatoire. Premier grand chantier : le dispositif « Tutti », signifiant en italien « ensemble ». Il concerne les élèves de 1er cycle, soit les enfants âgés de 7 ans, et est appliqué, dans un premier temps, sur quatre sites : Mont-de-Marsan, Morcenx, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Tartas. Le principe : sur une durée de 2 heures, les petits pratiqueront tous ensemble une demi-heure de formation musicale, de la musique d'ensemble et par petits

groupes, un cours d'instrument. « A l'origine, les cours se déroulaient en solo. Le but est de générer une dynamique de groupe, source de motivation et de plaisir pour les plus jeunes, mais également de diversifier les apprentissages », détaille Alain Bonte. Pour les plus grands de 3<sup>e</sup> cycle, là aussi, l'accent est mis sur l'ouverture. Pour former de bons musiciens amateurs, le Conservatoire met à leur disposition un parcours plus riche. « Nous souhaitons élargir leur formation en leur proposant des ateliers obligatoires et optionnels, comme les musiques traditionnelles, le chœur ou encore l'apprentissage du tango argentin. Nous souhaitons former des artistes, qui plus tard, pourront affiner leur voie en connaissance de cause », assure le directeur.

## L'ensemble instrumental diversifie sa programmation

Le fonctionnement de l'ensemble instrumental des Landes (regroupant les enseignants du Conservatoire) est également révisé cette année. Pour gagner en visibilité, la programmation se déclinera en 3 volets. Au 1<sup>er</sup> trimestre, « Musiques de nuit » propose une rencontre instrumentale entre musique classique et jazz. A partir du mois de février, le premier chapitre laissera place à un concert de percussions, autour d'une création de Christophe Guichard. Cette pièce sera également proposée au jeune public en temps scolaire. Enfin, le Conservatoire conclura l'année avec « l'Esprit français », concert pour instruments à vents, célébrant des compositeurs tels que Gounod ou Ibert. L'ensemble de ces représentations sera joué cinq fois chacun sur différents lieux du département.

(1) Le Conservatoire des Landes, c'est 20 lieux de cours, 94 enseignants, 2 000 élèves, 150 cours de formation musicale proposés chaque semaine.



**Conservatoire des Landes Maison des Communes - 175 place de la caserne Bosquet 40 002 Mont-de-Marsan Cédex.**  
**Renseignements et inscriptions au 05 58 85 80 00**  
**Mail : [accueil-enmdl@laposte.net](mailto:accueil-enmdl@laposte.net).**  
**Site Internet : [www.landespublic.org/conservatoire](http://www.landespublic.org/conservatoire)**

# Sur vos agendas

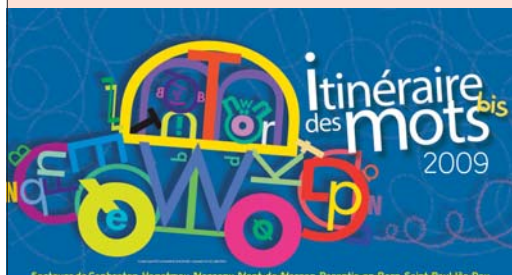


## Entr'Acte & Scène

Pour cette seconde et dernière édition en pays Tarusate, l'Acte 1 d'Entr'Acte & Scène propose aux habitants une thématique décalée : « l'humanimalité » ou le rapport homme-animal. Cette année encore, le festival de théâtre propose de découvrir et partager : les mots d'Olivier Bruhnes, l'énergie picturale de Lydie Arickx, les créations sonores de Nicole Marmet, les saynètes théâtrales de Dominique Commet, le musée de « l'humanimalité » du Théâtre des Lumières et la philosophie de Philoland. Le dispositif se décline en deux actes :

- **L'Acte 1**, d'octobre 2009 à mars 2010 permet aux artistes d'aller à la rencontre de la population afin de construire avec eux des projets culturels et artistiques.
- **L'Acte 2**, du 7 au 10 avril 2010 réunit le temps d'une semaine les troupes amateurs landaises, les scolaires, les artistes, pour une grande fête du théâtre.

**Renseignements : 05 58 06 86 86**



Secteurs de Capbreton, Hagetmau, Morcenx, Mont-de-Marsan, Parentis-en-Dorn, Saint-Paul-lès-Dax

Spectacles du 7 au 30 novembre  
Expositions de septembre à décembre

Renseignements  
05 58 75 76 06



## 4<sup>ème</sup> édition de Continent Afrique

Festival organisé par l'association Arts des Suds, Continent Afrique est dédié au cinéma et à la culture de l'Afrique. Cette année, l'événement aura lieu du 11 au 19 novembre à Mont-de-Marsan. Il propose au public des films et des rencontres (avec des réalisateurs, comédiens, historiens...). Au programme : « L'Expérience Africaine » de Laurent Chevalier, « Mahaleo », un film de César Paes & Rajaonarivelo, « London River », un film de Rachid Bouchareb, « Heremakono - En attendant le bonheur », long-métrage de d'Abderahmane Sissako ou encore « Ouaga Saga », comédie urbaine de Dani Kouyaté. En plus des projections, des spectacles de théâtre, musique ou encore des expositions sont programmés. Ainsi, « Paroles de Maquis », d'Adama Adepouju, sera présenté le jeudi 19 novembre, en clôture de la manifestation, au Théâtre Municipal.

**Renseignements association Arts des Suds : 06 68 68 91 13**  
**Cinéma Royal : 05 58 06 34 52**  
**www.cineroyal.fr**

## Itinéraire des mots bis

Itinéraire des Mots Bis est une opération organisée depuis neuf ans par le Conseil général des Landes - Médiathèque départementale. Proposée avec le soutien du Ministère de la culture (Direction régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine) et en collaboration avec les communes et communautés de communes participantes, elle permet d'inviter le jeune public à participer à des manifestations culturelles durant trois mois.

Près de 24 communes accueillent des spectacles pour le plaisir des plus petits et de leurs familles jusqu'au 30 novembre. À découvrir : des contes, des histoires, des spectacles musicaux et des expositions proposés par des artistes professionnels.

**Renseignements Médiathèque départementale des Landes.**  
**Tel : 05 58 75 76 06**

Les Jardins de **NONÈRES**

## 4<sup>e</sup> Portes ouvertes D'AUTOMNE

20, 21 et 22 novembre 2009  
Mont-de-Marsan

• Vente de kits de plantation • Exposition de cucurbitacées  
• Ateliers de démonstration

**Renseignements : 05 58 06 05 05**



## 4<sup>èmes</sup> journées portes ouvertes d'automne à Nonères

Les Jardins de Nonères organisent leur 4<sup>ème</sup> édition des journées portes ouvertes automnales les 20, 21 et 22 novembre 2009. Des animations et démonstrations sont proposées au public : une information sur la lutte biologique intégrée aura lieu le samedi et dimanche, une exposition sur les cucurbitacées, un concours de création de « mini-jardins » réalisés par le personnel du site, une démonstration de roto-bêche et de désherbage thermique... et enfin une dégustation d'un velouté de courge offerte au public.

**Jardins de Nonères**  
**1 276 avenue de Nonères**  
**40 000 Mont-de-Marsan**  
**Tel : 05 58 06 05 05 (serres)**  
**et 05 58 06 73 04 (bureau)**  
**Ouvert toute l'année.**

**Pour les portes ouvertes :**  
**le Vendredi 20 Novembre de 8 h00 à 12 h30 et de 14 h00 à 17 h30.**  
**Samedi et Dimanche de 9 h à 17 h00 sans interruption.**



Erendira  
© jech.nguyen



Le Journal à quatre mains  
© Laurencine Lot

● 21 NOVEMBRE

**DAX**  
**Erendira**

Une fresque vivante et bigarrée, d'après l'univers poétique de Gabriel Garcia Marquez.

Deux bohémienne nous content le destin tragique de la jeune et belle Erendira. Orpheline, elle est élevée par Grand-mère, personnage diabolique aux allures de souveraine d'un royaume imaginaire, pour laquelle elle travaille.

Un soir, épuisée par son dur labeur, Erendira s'endort en oubliant d'éteindre sa chandelle. A l'aube, la somptueuse demeure n'est plus que cendres.

Pour rembourser Grand-mère, Erendira accepte de se prostituer.

*Réservations auprès de la Régie municipale des spectacles de Dax au 05 58 909 909*

● 26 NOVEMBRE

**AIRE-SUR-L'ADOUR**  
**Show de vents**

14 clarinettes et un saxophoniste pour un *Show de Vents*, conte musical qui nous amène loin, sur la planète Clarinette. Ce peuple mystérieux vivait en parfaite harmonie. Tout était au mieux dans le meilleur des mondes, jusqu'au jour où... un intrus Saxophoniste fait son apparition, bouleversant ainsi toutes les certitudes des habitants de la planète Clarinette.

Un spectacle magique, drôle et émouvant qui enchantera petits et grands.

*Réservations auprès de l'Office de tourisme au 05 58 71 64 70*

● 15 DÉCEMBRE

**MONT-DE-MARSAN**  
**L'emPIAFée**

Un pianiste en smoking attaque les premières notes de *L'hymne à l'amour*. Son envolée est interrompue par l'irruption volcanique de Mopi (Christelle Chollet), une blonde en mini short, bas résilles, bottée et casquée façon livreur de pizzas. Elle affirme être envoyée par sa boîte SOS Chanteuse. D'habitude spécialiste de Lorie, elle vient remplacer au pied levé Edith Piaf et se laisse vite aller à des confidences... Un one woman-show hors norme, alliant tubes de Piaf (version Claude François, blues, slow Broadway, reggae... et même rap !) et humour incisif.

*Réservations à la Boutique Culture de Mont-de-Marsan au 05 58 76 18 74*

Artistes pour Philippe Delmarcelles  
Christelle Chollet  
**L'emPIAFée**



Un spectacle écrit et mis en scène par **Benny Casca** - Piano: **Jean Louis Boudin** - Chorégraphe: **Olivier Bernard**

● 11 DÉCEMBRE  
**MONT-DE-MARSAN**

● 12 DÉCEMBRE  
**DAX**  
**Le Journal à quatre mains**

Mai 1940. Deux sœurs - Benoîte, dix-neuf ans et Flora, quinze ans - écrivent leur journal entrecroisé. Cultivées, esprits étonnamment libres et modernes au temps où « l'unique voie de salut pour une jeune fille restait le mariage », elles vont consigner dans ce « journal à quatre mains » cinq années de guerre, la Libération et l'arrivée des Américains à Paris. La modernité du texte dans un mélange de gravité et de légèreté le rend fondamentalement actuel et parle aux femmes comme aux hommes, toutes générations confondues. Pièce nominée dans la catégorie « meilleur spectacle » aux Molières 2009.

*Réservations*

• *Boutique Culture de Mont-de-Marsan*  
**05 58 76 18 74**

• *Régie municipale des spectacles de Dax*  
**05 58 909 909**

## ● 12 DÉCEMBRE

**MUGRON**

## « Didier Porte aime les gens »

Didier Porte est un touche-à-tout : journaliste, chroniqueur radio-télé (aujourd'hui dans l'émission Le Fou du roi sur France Inter), auteur, et pour notre plus grand plaisir, auteur interprète de one man shows. Le dernier de ses spectacles, *Didier Porte aime les gens* est régulièrement donné (façon de parler), tant à Paris qu'en province... pardon, dans les « régions ». Le contenu en est constamment remanié et mis à jour en fonction de l'actualité.

Réservations auprès de l'Association Entracte au 05 58 97 92 42

## ● 4 AU 6 DÉCEMBRE

**DAX****Semaine de la Musique Sacrée****4 décembre :**

*Trio Aquilon*. Une rencontre inattendue entre l'orgue, la flûte et le saxophone par Christophe Piédoux, Bruno Marq et Philippe Lacrouzade, professeurs au Conservatoire municipal de Dax.

**5 décembre :**

*Charles Ferré*, ténor au Capitole de Toulouse. Accompagné par l'Ensemble orchestral du Conservatoire municipal de Dax, il interprétera des extraits d'œuvres de Tosti, Franck, Bizet, Schubert, Saint Saëns et Mozart.

**6 décembre :**

*Le Chœur Arpège* rend hommage à Mendelssohn. L'Ensemble orchestral du Conservatoire municipal de Dax ainsi que la chorale Ad Libitum de Dax et les chorales de Mées et de Saubusse les rejoindront pour une interprétation de la *Misa Brevis* n°7 de Joseph Haydn.

Réservations auprès de la Régie municipale des spectacles de Dax au 05 58 909 909

Chraz



## ● 27 NOVEMBRE

**SAUBRIGUES****Chraz**

Humoriste reconnu (les AJT du JT et Rien à cirer sur France 2...), Chraz alias Wladislaw Polski, 96 ans et dernier plouc d'Auvergne aux pieds dans la bouse et à la tête dans les étoiles, entre en scène en 2018 pour nous raconter l'Europe, le Tour de France, Paris, Lourdes, sa guerre, sa Josiane et leurs 75 ans de concubinage si vite passés, et nous dire où en seront dans 10 ans la vie, la banquise, le monde, ses dirigeants et autres stars éphémères...

Réservations auprès de l'Office de tourisme du Pays Tyrossais au 05 58 77 12 00

## ● 26 NOVEMBRE

**SANGUINET****Nunzio**

C'est l'histoire d'une amitié d'une grande pudeur. Dans la Sicile d'aujourd'hui, Pino et Nunzio partagent un appartement.

Nunzio, de santé fragile, attend le retour de Pino qui s'absente souvent, sans jamais rien lui demander.

Où et comment gagne-t-il tant d'argent ? Quel travail fait-il ? Mystère...

Réservations auprès du CRABB au 05 58 78 82 82

## ● 21 NOVEMBRE

**LABASTIDE D'ARMAGNAC****Polyphonies corses avec Barbara Furtuna**

Quatre voix masculines s'entrelacent pour former le groupe vocal Barbara Furtuna. Le tour de chant se distingue par un équilibre savamment orchestré entre polyphonies traditionnelles sacrées et profanes, créations, adaptations et reprises de vieux chants restés dans la mémoire collective.

Réservations auprès de la Communauté de communes du Pays de Roquefort au 05 58 45 66 93

Plus d'infos : [www.landes.org](http://www.landes.org)

Pour circuler dans la convivialité et faire des économies, pensez covoiturage !

Rendez-vous sur [www.covoituragelandes.org](http://www.covoituragelandes.org)

Nunzio





Le club de rugby de l'US Dax, premier club « éco-citoyen »

## Les trophées XL le 16 novembre

Le 16 novembre, à l'Atrium de Dax, le Conseil général des Landes et le Comité départemental olympique et sportif remettront les trophées XL du sport dans plusieurs catégories :

**Xemplarité** Des clubs engagés dans des actions citoyennes

La section Football de la Jeanne d'Arc de Dax, « un club ancré dans sa ville ».

La section rugby de l'Union sportive de Dax, « 1<sup>er</sup> club éco-citoyen ».

Le Capbreton Surf Club, « 1<sup>er</sup> club de surf des Landes »

L'Avenir Serreslous Horsarrieu,

« Basket pour tous »

Roger Claverie du Tennis club de Mimizan,

« Un tennis à la portée de tous »

**Xpérience** Des disciplines marginales et méconnues

La Boxe française

L'Aïkido

Le Sambo

La Course d'Orientation

Le VTT / BMX

**Xcellence** Les équipes « UNSS » engagées dans un championnat de France et les équipes ou sportifs ayant obtenu un titre international, national, régional ou départemental.

38 disciplines représentées pour une cinquantaine de récipiendaires issus du mouvement sportif.

31 clubs représentés

26 équipes d'équipes UNSS représentant 19 établissements.

Un trophée d'honneur sera remis au cours de la soirée à l'équipe de Cap Odyssee

# Le sport taille XL

**Une pratique sportive solidement ancrée, à travers tout le territoire, le sport dans les Landes rime avec diversité : des pratiques, mais aussi de l'enseignement.**

D'abord il y a les chiffres qui permettent de mesurer l'implication : celui des licenciés sportifs 112000 en 2009 soit près d'un tiers de la population du département. Ce qui fait des Landes le premier département en Aquitaine en terme de pénétration sportive - le nombre de licenciés par rapport au nombre d'habitant - et le troisième en France. Chiffres qui n'incluent évidemment pas tous les joggeurs, surfeurs, et autres sportifs qui n'adhèrent pas à une association sportive.

Mais à y regarder d'un peu plus près et au-delà de la variété des disciplines sportives – elles sont 63 recensées dans les Landes, du football au sambo, en passant par l'indétrônable basket, le BMX ou le désormais célèbre sauvetage côtier - c'est la dimension citoyenne que peut revêtir la pratique sportive qui est remarquable. Dans tous les villages un club, une association sportive, une école multisports solidement ancrés dans la vie associative mais aussi dans la vie quotidienne. C'est par exemple à la section football de la Jeanne d'Arc de Dax (JAD)

la mise en place de stages où les enfants à partir de 11 ans alternent entraînements sportifs et éducation à la citoyenneté, aide aux devoirs, rencontre avec des kinésithérapeutes, policiers, nutritionnistes. C'est l'engagement éco-citoyen d'un club de rugby qui met en place des transports gratuits les jours de match et un tri sélectif dans le stade, et pour qui journées éducatives riment à la fois avec pratique sportive et protection de l'environnement.

Les exemples sont nombreux et le Conseil Général a décidé de les récompenser. Le sport vecteur d'éducation et d'ouverture aux autres, le sport multiple dans ses disciplines, sans oublier le sport champion. Des trophées XXL !

## Le sport landais en bref

46 comités pour 84 000 licenciés  
 Environ 500 écoles de sport pour leur 23 000 licenciés de moins de 15 ans  
 39 clubs leaders de division nationale  
 11 collèges et 8 lycées se sont déplacés en championnats de France UNSS  
 101 manifestations sportives  
 450 aides à la formation des cadres bénévoles  
 26 athlètes de haut niveau ont signé une convention avec le Département pour mener à bien leur projet sportif dans 11 disciplines différentes  
 4 équipes ont remporté un titre de champion de France

EN JEU POUR L'ENVIRONNEMENT



M O T S F L Ê C H É S

COMME UNE BONNE PÊCHE	BALLOTER	DANS LE LOT QUI EN A JUSQUE-LÀ		AINSI CIVILISÉES QUI AIME LA CHAIR		CONDUITE ÉCORCE DE CHÊNE		RAPPROCHE DES MEMBRES
OFFRANT UN FESTIN								
PLANTE RUDÉRALE								TRAITÉES AVEC RUDESSE
CARTE DE COULEURS								
ARGENT SYMBOLE								
		VILLE DE TRIPES					DONT ON PARLE	
DEGRÉ CONNU		INSECTE SUCEUR		C'EST RÉFLÉCHI		MINICARTE		
BOSSÉ POUR LA PEAU				FUSIONS		MASSIF		
BÉNÉFICE								
PANIER À ANSE						TRAVAUX FORCÉS		
								TÊTE DU CANARD
PRÉNOM MASCULIN		IL A SA RÉGLE OR AU LABO				VOIE DES CITÉS AVEC DESSOUS, PARFOIS		
						MÈRE DES CANETONS		
RONDELLES COL-LANTES								

RE C E T T E



## TARTE DE SAUMON FUMÉ SUR LIT DE COURGETTES

Préparation : 25 mn.  
Cuisson : 2 mn.  
Difficulté : Assez facile.  
Coût : Moyen.

Pour 4 personnes

Ingrédients :

600 g de saumon fumé  
600 g de courgettes  
1 échalote hachée  
20 g de beurre  
1 c. à s. d'huile  
200 g de crème liquide  
1 bouquet de cerfeuil  
1 c. à c. de coriandre moulue  
sel et poivre du moulin.

Taillez les tranches de saumon fumé en fines lanières, incorporez-y l'échalote et la coriandre. Répartissez dans 4 ramequins et mettez au froid pendant 2 h. Gardez quelques pluches de cerfeuil, mixez le reste puis incorporez-le à la crème. Assaisonnez en sel et poivre puis réservez au froid. Lavez les courgettes, taillez-les en rondelles très fines. Faites chauffer le beurre et l'huile dans une poêle, faites-y saisir rapidement les rondelles de courgettes, 2 mn environ. Salez, poivrez, ajoutez du cerfeuil ciselé et mélangez rapidement. Sur chaque assiette, disposez les courgettes en formant un rond plus grand que les ramequins. Démoulez dessus le tartare de saumon fumé. Entourez d'un cordon de sauce aux herbes. Servez avec du pain de campagne grillé.

© Produits de la mer de Norvège

## S O L U T I O N S

● MOTS FLÊCHÉS

		E	T		R	A		C	B		T	O	U	E	N	E	S
M		E	N		E			C	B								
		T	A		N							S	T				
		P	O		L			E	S								
			C		A			S	S								
		F	I		G			A	N								
					P			E	R								
		A	B		R			E	P								
								V	I								
									A								
									U								

● SUDOKU

7	8	6	4	3	5	1	2	9
5	2	3	7	9	1	4	6	8
1	9	4	6	2	8	5	7	3
8	4	2	3	1	9	6	5	7
9	6	1	2	5	7	3	8	4
3	5	7	8	4	6	9	1	2
6	3	8	1	7	4	2	9	5
2	7	5	9	6	3	8	4	1
4	1	9	5	8	2	7	3	6

S U D O K U

			4				2	9
					1			
	9				8		7	
		2	3	1	9		5	
			2				8	4
3	7	8						
		8		7	4			
				6				1
		9					3	6

Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

Conseil :  
Pour débiter, rechercher les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).



**XL tv**

Mon département  
plus proche en **XL tv**

Actualités en images  
Témoignages et débats  
Espace communautaire

PEUPLADES Photo : Sud Ouest - Fotolia

La WebTV des Landes sur  
**www.landés.org**

